

Journée d'étude organisée par la SIHFLES
(Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde)
et l'équipe DILTEC (DIdactique des Langues, des **TE**xtes et des Cultures)
de l'Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle

Le 23 mai 2008, à la Sorbonne (DFLE)
46 rue Saint-Jacques, 75005 Paris - 3^e étage, salle M

**De l'École de Préparation des Professeurs
de Français à l'Étranger à l'UFR DFLE
Histoire d'une institution (1920-2008)**

8h. 30 – 9h. Accueil

9h. – 9h. 40. **Michel Berré** (Université de Mons-Hainaut) et
Dan Savatovsky (Université de Bourgogne) : *Présentation de la journée*

9h. 40 – 10h. 20. **Jean-Claude Chevalier** (Université Paris 8)
Ferdinand Brunot et les débuts de l'École de préparation des professeurs de français à l'étranger

Pause

10h. 40 – 11h. 20. **Henri Besse** (ENS LSH, Lyon)
*'La méthode Marchand' ou le parcours professionnel d'un chargé de cours à l'ÉPPFÉ
durant l'entre-deux-guerres*

11h. 20 – 12 h. **Monique Léon et Pierre Léon** (Université de Toronto)
Le couple Fouché-Mercier ou l'art de la maïeutique

Pause déjeuner

14h. –14h. 40. **Valérie Spaëth** (Université de Poitiers)
Alliance française et ÉPPFÉ : l'universalité du français en question ?

14h. 40 – 15 h. 10. **Daniel Véronique** (Université de Provence)
De l'ÉPPFÉ à l'IPFÉ : une didactique du FLE en actes (1945-1970)

Pause

15 h. 30 – 16 h. 10. **Michel Berthet** (Université Paris 3)
De la linguistique appliquée à la 'didactologie des langues-cultures'

À partir de 16 h. 10. **Table ronde** présidée par **Jean-Louis Chiss** (Université Paris 3)
Participants : **Fumiyo Anan** (Université des Langues Étrangères de Nagasaki),
Daniel Coste (ENS LSH, Lyon),
Enrica Galazzi (Université Catholique de Milan).
Invité d'honneur : **Bernard Quemada** (EPHE, directeur d'études honoraire)

Entrée libre dans la mesure des places disponibles. La journée sera suivie d'un cocktail. Il est souhaitable de s'inscrire. Contacts : Secretariat.DFLE@univ-paris3.fr ; berre.michel@scarlet.be ; dan@savatovsky.net

Journée d'étude organisée par la SIHFLES
(Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde)
et l'équipe DILTEC (DIdactique des Langues, des **TE**xtes et des Cultures)
de l'Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle

Le 23 mai 2008, à la Sorbonne (DFLE)
46 rue Saint-Jacques, 75005 Paris - 3^e étage, salle M

**De l'École de Préparation des Professeurs
de Français à l'Étranger à l'UFR DFLE
Histoire d'une institution (1920-2008)**

PRÉSENTATION

Sous les noms successifs d'*École de Préparation des Professeurs de Français à l'Étranger* (EPPFE, 1920-1945), d'*École Supérieure de Préparation et de Perfectionnement des Professeurs de Français à l'Étranger* (ESPPPF, 1945-1963), d'*Institut des Professeurs de Français à l'Étranger* (IPFE, 1963-1971), d'*UER d'Études Françaises pour l'Étranger* (EFE, 1971-1985) et enfin, depuis 1985, d'*UFR de Didactique du Français Langue Étrangère* (DFLE), l'institution à l'histoire de laquelle la SIHFLES et le DILTEC consacrent cette journée d'étude a été la première – et longtemps la seule – de ce type en France, au sein de l'Université.

Ces changements de dénomination ne doivent pas laisser indifférents les historiens qui s'attachent à la fois à la genèse des institutions d'enseignement et à celle des disciplines enseignées. *École, École supérieure, Institut d'Études*, et in fine *Unité d'Études (puis de Formation) et de Recherche*, l'EPPFE – convenons, pour faire court, de la désigner sous son premier nom – est entrée par étapes dans le droit commun universitaire, perdant peu à peu son statut d'école simplement rattachée à la Faculté des Lettres de Paris pour se transformer en département d'enseignement supérieur à part entière, à la fois lieu de formation *et* de recherche. Car, si l'EPPFE et ses héritières n'ont jamais cessé de former à un métier, il est devenu pensable, à partir d'un certain seuil, non seulement que l'initiation à la recherche fasse partie du « perfectionnement » et de la « préparation » à ce métier, mais aussi que l'on puisse devenir chercheur dans le domaine du français-langue-étrangère sans nécessairement se destiner à (l')enseigner.

C'est pourquoi, s'agissant de l'histoire des disciplines, le passage de l'expression *français à l'étranger* à celles d'*études françaises pour l'étranger*, puis de *français langue étrangère* mérite également d'être relevé. Être professeur de français à l'étranger en 1920, c'est *d'abord* être professeur de français. La question de savoir *où* et devant qui les étudiants iront enseigner la langue, la littérature et la « civilisation » françaises n'est pas encore préjudicielle. Sans doute n'est-elle pas négligeable et, si l'on compare les premiers programmes en vigueur à l'EPPFE à ceux des facultés des lettres, des différences marquées apparaissent : « exercices de conversation », de « prononciation » et « cours d'initiation aux méthodes françaises

d'enseignement » offerts aux étudiants de l'EPPFE d'origine étrangère ; ou bien leçons de savoir-vivre proposées aux étudiants d'origine française (ils devront représenter « dignement » la France dans d'autres pays). Mais les professeurs de l'École viennent pour partie de la Sorbonne et, dans l'ensemble, à ces différences près, les contenus d'enseignement et les exercices pratiqués sont les mêmes ici et là – exercices où figurent en très bonne place la dissertation littéraire et l'explication de textes ; contenus dominés par l'histoire littéraire et l'histoire culturelle de la France.

Avec *études françaises pour l'étranger* puis, surtout, *français langue étrangère*, nous avons affaire à des glissements importants. Les « études françaises », ce n'est ni le *français* tout court (terme en usage à l'école primaire et au lycée) ni les *Lettres* (en usage dans l'enseignement supérieur et les concours de recrutement des professeurs de français en France – Agrégation et CAPES). C'est un domaine dont les contours, la spécificité ou l'autonomie se dessinent par étapes. Il n'est plus question, d'autre part, d'enseignement à l'étranger, mais bien d'études *pour* l'étranger – « l'étranger » pouvant alors désigner aussi bien les pays étrangers que les étrangers en France. C'est-à-dire, parmi ces derniers, ceux qui viennent y apprendre à enseigner le français afin de l'enseigner plus tard ailleurs : ils forment dorénavant la majorité d'une promotion et le cursus qu'ils suivent à l'UER d'Études Françaises, déjà très différencié au cours de la période immédiatement précédente, tend à se différencier de plus en plus. Mais également ceux qui vont apprendre le français en France (ou chercher à le parfaire) : les futurs élèves eux-mêmes, de condition sociale ou d'âge très divers, qui – quels que soient leur pays d'origine et le lieu de leur scolarisation – n'ont pas le français pour langue première.

Qu'on ait fini par dire, pour désigner l'objet de ces apprentissages, « français-langue-étrangère » et « français-langue-seconde » (et non plus « français comme langue étrangère » ou autres expressions semblables), ce figement, l'opacité de ces formules sont aussi le signe qu'une dénomination académique est arrêtée et que le champ d'enseignement et de recherche qu'elle recouvre est en passe de détenir la consistance d'une discipline. D'importantes évolutions dans les méthodes et les programmes se sont alors déjà produites un peu partout, avec un apprentissage linguistique (puis *de la* linguistique) renforcé – évolutions que les derniers changements de nom de l'EPPFE ont sanctionnées à maints égards.

Le glissement le plus récent, le plus net sous cet aspect, c'est le passage à la désignation *Didactique* (du français langue étrangère). Une discipline s'est constituée, la didactique des langues, et – on le sait – celle des langues étrangères a joué un rôle pionnier dans sa constitution. Les professeurs et les chercheurs de l'ESPPPFE / IPFE / UFR DFLE et nombre de leurs anciens étudiants (devenus en majorité professeurs, à leur tour) ont été partie prenante à cette disciplinarisation de la didactique des langues ou, comme on dira plus tard à l'UFR DFLE, de la « didactologie des langues-cultures ».

Au cours de cette journée d'étude, à travers un ensemble de contributions historiques et épistémologiques, nous nous donnons pour but de montrer dans quelle mesure, sous quelles formes et quelles conditions, à différents moments de son histoire, grâce à ses méthodes d'enseignement et à leur diffusion dans le monde, grâce aux travaux de recherche menés en son sein ou dans sa mouvance, l'institution dont nous visons à retracer l'histoire a pu participer à ce processus. Entreprise de mémoire, faisant une large place au témoignage : la plupart des contributeurs enseignent, ont enseigné et/ou étudié à l'ESPPPFE, à l'IPFE ou à l'UFR DFLE – trois d'entre eux les ont même dirigés. Et, en même temps, réflexion sur l'émergence d'un dispositif et d'un savoir disciplinaires et sur leurs transformations.

**De l'École de Préparation des Professeurs
de Français à l'Étranger à l'UFR DFLE
Histoire d'une institution (1920-2008)**

RESUME DES COMMUNICATIONS

Michel BERRÉ (Université de Mons-Hainault) & Dan SAVATOVSKY (Université de Bourgogne)

Dans la présentation de cette journée, on indiquera comment l'histoire et l'épistémologie des disciplines peuvent participer de la formation des enseignants et des didacticiens des langues. Puis, après avoir rappelé les principaux apports des professeurs et des chercheurs de l'ÉSPPPFÉ à la constitution de la didactique du FLE, on marquera la place de l'histoire des institutions d'enseignement au sein de l'histoire des disciplines.

Michel BERTHET (Université Paris 3)

De la linguistique appliquée à la didactologie des langues-cultures

La carrière et l'œuvre de R. Galisson sont indissociables de la destinée de l'École. Étudiant, il suit la formation de ce qui s'appelaient encore l'ÉSPPPFÉ. Après un passage au BELC et à la Faculté de Besançon où B. Quemada reçoit quelques-unes des figures qui vont contribuer à renouveler les sciences du langage en France, il y revient comme Maître-assistant, y devient Professeur, puis Directeur. Il dirige aussi les *Études de linguistique appliquée*. Ces deux postes stratégiques vont lui permettre de contribuer à une réforme du champ du FLE, en se lançant dans une longue quête d'*autonomie* et de *légitimité*. Une quarantaine d'années plus tard, qu'en est-il de son combat ? Le bilan qu'il esquisse lui-même en 2001, lorsqu'il est reçu *docteur honoris causa* de l'Université de Turin, est mitigé. Autonomie (ou scientificité) et légitimité ne lui paraissent pas encore acquises. En interrogeant son œuvre, nous voudrions comprendre ce que devient la notion de *langue* lorsqu'on cherche à ne plus dépendre des sciences du langage ; ce qu'il y a derrière celle de *culture*, lorsqu'on la travaille dans le cadre de la didactologie des langues ; et ce qu'il en est de ces deux notions, lorsqu'on les fonde en une seule dans la *didactologie des langues-cultures*. Le recul épistémologique nous permettra aussi de voir comment ce nouveau domaine, aux références diversifiées, s'inscrit dans le champ lui-même problématique des *sciences humaines*.

Jean-Claude CHEVALIER (Université Paris 8)

Ferdinand Brunot et les débuts de l'ÉSPPPFÉ

Dès les débuts des cours d'été de l'Alliance française, Ferdinand Brunot, professeur à la Sorbonne, est chargé d'y enseigner la langue française, écrite et parlée ; à cette dernière fin, il recrutera l'abbé Rousselot et son équipe. Plus tard, dans le moment où il promet un enseignement nouveau du français auprès de ses étudiants de la Faculté des Lettres de Paris (1907-1908), l'idée lui vient qu'on pourrait fonder une école de perfectionnement pour les futurs professeurs de français, commune aux professeurs de la métropole et de l'étranger ; et écrit en ce sens aux responsables de l'Alliance. L'idée éveille peu d'enthousiasme. En 1920, nommé doyen de la Sorbonne, Brunot relance l'idée d'une école de perfectionnement des professeurs de français, limitée pour les débuts aux professeurs qui se destinent à l'étranger ; entreprise qu'il confie à son disciple, le seizièmiste Edmond Huguet. L'école prospérera, fournira des cadres compétents pour l'enseignement du français langue étrangère, mais l'idée d'un enseignement commun pour la France et pour l'étranger sera en grande partie abandonnée, sauf à remarquer qu'un certain nombre d'élèves diplômés de l'ÉSPPPFÉ feront carrière en France, comme la fille du soussigné.

Henri BESSE (ENS LSH Lyon)

'La méthode Marchand' ou le parcours professionnel d'un chargé de cours à l'ÉPPFÉ durant l'entre-deux-guerres

Louis Marchand, agrégé d'allemand en 1906, a été chargé d'un cours à l'ÉPPFÉ de 1922 à 1940. Il y traitait de sa « méthode intuitive illustrée pour l'enseignement des langues vivantes par la lecture directe et le phonographe », qu'il préférera nommer ensuite « l'enseignement des langues par la méthode scientifique », avant qu'on ne commence à parler de la « méthode Marchand ». Il est l'auteur d'un manuel d'allemand L2 pour francophones

(1909), puis d'un manuel de français L2 pour germanophones (1920-1922), l'un et l'autre vite déclinés pour d'autres publics, et d'une trentaine de textes courts (articles, brochures, préfaces) exposant sa « théorie pédagogique ». Après avoir brièvement rappelé sa carrière en France et à l'étranger, nous resituerons sa méthode dans l'évolution de la didactique des langues durant le 20^{ème} siècle, avant de nous interroger sur les raisons pratiques (une commercialisation artisanale) et épistémologiques (une conception « naturaliste » de l'acquisition des langues) de la quasi immutabilité durant près d'un demi-siècle de sa méthode, avant que des enseignantes des Cours de civilisation française de La Sorbonne lui assurent une seconde vie dans les années 1980.

Monique LÉON & Pierre LÉON (Université d'Ottawa)

Le couple Fouché-Mercier ou l'art de la maïeutique

M. et P. Léon, qui ont été formés à l'ÉSPPPFÉ juste après la seconde guerre mondiale, évoqueront deux de ses figures, parmi les plus marquantes : celles de Pierre Fouché et de son assistante, Suzanne Mercier. Nommé directeur de l'école en 1944, Fouché y dispensait des cours d'orthoépée (principalement destinés aux étudiants étrangers), de philologie romane et de « phonétique générale du français ». Ancien élève de M. Grammont, refusant de discuter les questions théoriques de la phonologie (telles que les abordait alors, en France, un Martinet) ou de s'intéresser aux innovations techniques de la phonétique expérimentale, Fouché consacrait l'un de ses cours aux faits de stylistique orale, à ce que l'on ne nommait pas encore *phonostylistique*, appliquée principalement aux textes littéraires. Formée au Conservatoire à la diction du théâtre, S. Mercier donnait à l'école des leçons de correction phonétique en vue desquelles elle avait mis au point des techniques articulatoires originales. Grande diseuse de textes, elle négligeait les éclairages de la linguistique en matière de correction phonétique. Remarquables pédagogues l'un et l'autre, Fouché et Mercier se signalaient d'abord par leur art consommé de la maïeutique.

Valérie SPAËTH (Université de Poitiers – DILTEC)

Alliance française et ÉPPFÉ : l'universalité du français en question ?

Dès l'origine, sur le plan institutionnel, l'Alliance française et l'ÉPPFÉ sont liées. Par ailleurs, elles modélisent de manière complémentaire ce qui deviendra le FLE, l'une en s'occupant essentiellement de l'apprentissage et des contextes d'enseignement, l'autre de l'enseignement et de la formation des professeurs.

Nous nous demanderons quelles relations entretiennent ces deux institutions dans la mise en place d'une didactique spécifique du FLE. Nous nous interrogerons plus particulièrement sur le statut du français, notamment sur la revendication d'universalité. Les deux institutions partagent-elles et selon quelle temporalité, cette idéologie linguistique qui présidait à leur création ?

Daniel VÉRONIQUE (Université de Provence)

De l'ÉPPFÉ à l'IPFÉ : une didactique du FLE en actes (1945-1971)

On s'attachera à ce qui apparaît à maints égards comme une période de transition dans la vie de l'ÉSPPPFÉ / IPFÉ : celle qui s'étend de l'immédiat après-guerre jusqu'au début des années 1970, c'est-à-dire au moment où elle devient une unité d'enseignement et de recherche de plein exercice (Loi E. Faure). On indiquera ce qu'ont été les choix de l'école en matière de formation (renouvellement des programmes et des méthodes d'enseignement, recours à la linguistique, préparation à l'« option étranger » du CAPES de lettres, etc.) – des choix réalisés sous les directions successives de Pierre Fouché, Verdun-Léon Saulnier, Jacques Robichez et Bernard Quemada, et avec l'aide de Mmes Lanson-Marin (1943-1963) et Colette Parent, secrétaires générales de l'Institut. On tentera de préciser le contexte dans lequel l'école a poursuivi sa mission de formation des professeurs de français à (puis *pour*) l'étranger (contexte de la constitution de la didactique du français langue étrangère en discipline autonome s'opposant à la linguistique appliquée à l'enseignement des langues ; création de nouvelles institutions qui se consacrent au FLE, notamment le BEL/BELC et le CREDIF) et son inscription dans ce champ émergent.

TABLE RONDE. Fumiyo ANAN (Université des Langues Étrangères de Nagasaki), **Jean-Louis CHISS** (Université Paris 3), **Daniel COSTE** (ENS LSH, Lyon), **Enrica GALAZZI** (Université Catholique de Milan), **Bernard QUEMADA** (EPHE, Paris)

Les participants à la table ronde réagiront aux communications de la journée et ils apporteront, à partir de leur expérience propre et/ou du point de vue de leur discipline d'appartenance, des éclairages sur l'histoire de l'ÉPPFÉ, sur celle de l'enseignement du français à l'étranger et, de façon plus large, sur l'histoire-épistémologie du français langue étrangère.